

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ialogie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 00608 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : FALEL Mohamed

Date de naissance : 01/01/45

Adresse : Hay Inara F Rue 11 n° 5 Casablanca

Tél. : 0661179081 Total des frais engagés : 1251,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 23/10/20

Nom et prénom du malade : Act. falel Pls Age: 78

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Parent

Nature de la maladie : DM

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casab Le : 23/10/20

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/10/2020	Q	300dh		DR. JABER SPECIALISTE EN DENTISTE DENTISTE EN CASABLANCA 101, Les Salles MM. Aouia - 3ème étage Bd. El Agha Att Choua - Casablanca Tél : 05 22 51 66 06 INPE : 091165082

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MOUSSINE MOUSSINE Lejia 34, Av. 2 Mars Prolongée Inara 1 Casablanca - Tél.: 05 22 21 09 15	23/10/20	951,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

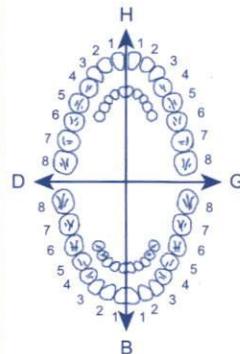
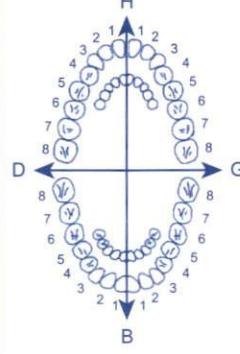
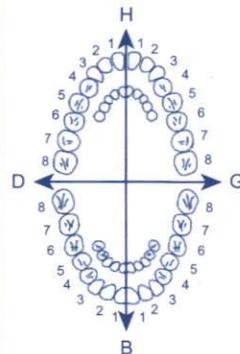
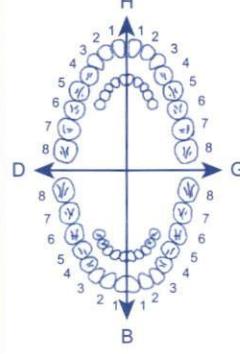
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
D.E.B.U.T D'E.X.E.C.U.T.I.O.N				
F.I.N D'E.X.E.C.U.T.I.O.N				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	H	D	G	B
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتورة جبri ليلى

اختصاصية في مرض السكري

أمراض الغدد الصم - أمراض الأيض

بنيس بفرنسا

Casablanca, le 23 Octobre 2020 البيضاء في

Mme AIT TALEB RKIA

$$47,40 \times 6 = 284,40$$

1/ GLUCOVANCE 500 MG/ 5 MG 30 CP

1 co Matin et 1 Midi pendant 3 mois au milieu du

$$131,50 \times 3 = 394,50$$

2/ TAREG 80MG 28CP

1 comprimé Matin pendant 3 mois

$$91,00 \times 3 = 273,00$$

3/ CHOLESTIN 20 B28

1 co Soir pendant 3 mois

PHARMACIE MOUHSSINE

MOUHSSINE Leila
834, Av. 2 Mars Prolongée Maroc
Casablanca - Tél.: 05 22 21 09 76

Dr. JABRI LEILA
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Métabolisme
Résidence SAFFA, lotissement Assakan Al Anik, Imm 405 - 3ème étage N° 18 - Casablanca
Tél.: 05 22 50 66 06 - INPE: 091166082

Glucovance 500 mg/5 mg
Comprimés pelliculés B/30
PPV: 47.40 DH

PPV: 47.40 DH

PPV: 47.40 DH

G PPV: 47.40 DH
C PPV: 47.40 DH

PPV: 47.40 DH

PPV: 47.40 DH

6118001030316
TAREG 80 mg

SV

834, Casablanca

28 comprimés pelliculés
PPV: 131.50 DH

28 comprimés pelliculés
PPV: 131.50 DH

28 comprimés pelliculés
PPV: 131.50 DH

LOT: P02
PER: 08/2022
PPV: 91,00 DH

PER: 08/2022
PPV: 91,00 DH

LOT: P02
PER: 08/2022
PPV: 91,00 DH

شارع القدس إقامة الصفا تجزئة السكن الانقى عمارة 405 رقم 18 الطابق الثالث الدار البيضاء

Bd El Qods, Résidence SAFFA, lotissement Assakan Al Anik, Imm 405 - 3ème étage N° 18 - Casablanca

Tél.: 05 22 50 66 06 - Email : diabeto.jabri@gmail.com